

Le Lien

Janvier 2009 - Supp. annuel n° 5 au Lien

Bulletin de liaison des élus Verts à la Région Haute-Normandie

L'écologie

Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts



« Le vert, la solution pour sortir du rouge » titrait Libération le 5 décembre dernier. En effet, face à la crise économique, financière, sociale et écologique qui frappe l'ensemble des pays, nous devons plus que jamais penser un autre modèle de société. Un modèle qui soit avant tout respectueux de l'être humain et de son environnement.



Tout le contraire du libéralisme à outrance qui vient de montrer ses limites aux yeux de tous avec l'explosion de la bulle financière, l'accroissement de la pauvreté et la multiplication des désastres écologiques.

Dans ce contexte, notre Région est spécialement touchée de part la spécificité de sa structure économique, essentiellement industrielle, et de son profil d'emploi, particulièrement précaire. Depuis des mois déjà, se succèdent des fermetures d'entreprises, des licenciements massifs. Les salariés et leurs familles sont victimes du manque d'anticipation de certains dirigeants économiques et politiques.

Et pourtant, ces derniers s'acharnent à vouloir développer des projets qui ne répondent ni aux crises actuelles ni aux besoins des populations.

Que se soient les usines d'agro-carburant, les centrales à charbon, le terminal méthanier à Antifer, le Contournement Est de Rouen, le prolongement du Grand Canal au Havre, ces projets condamnent la Haute-Normandie à rester dans une économie du passé, à l'opposé d'un développement durable. Ils coûtent chers, polluent et sont peu créateurs d'emplois.

Oui, d'autres choix sont possibles. A l'échelle de notre région, les élu-e-s Verts initient, à travers les responsabilités qui leurs ont été confiées, des politiques et des outils qui posent les bases d'un développement durable. Ils soutiennent des projets innovants qui devront se généraliser à l'échelle du territoire.

Vous mesurerez à la lecture de ce nouveau numéro du LIEN l'avancement de ce travail : la création de l'Observatoire de la biodiversité, la déclinaison du Plan Climat Energie, l'essor des projets d'économie sociale et solidaire, le soutien aux filières émergentes dans le domaine de l'efficacité et de la maîtrise énergétique, le développement de l'agriculture bio...

Plus que jamais, le contexte actuel doit nous conduire à accélérer le chantier des mutations économiques et de la reconversion écologique pour le bien être de tous.

Meilleurs vœux solidaires et écologiques pour 2009.

Véronique Bérégovoy
Présidente du groupe des élus Verts



Pour Les Verts pas d'EPR, ni à Penly, ni ailleurs !

En juin 2004, les élus Verts au Conseil Régional interviennent en séance plénière pour marquer leur désaccord sur la construction d'une centrale EPR (Européen Pressurized Reactor) ni dans notre région, ni dans une autre d'ailleurs ! Ils réitèrent en mars 2006 au sein de l'assemblée des conseillers régionaux et lancent un appel aux élus pour se positionner contre l'EPR. Ce collectif d'élus s'étendra aux élus municipaux de la région qui le souhaitent. Les signatures recueillies (74) sortent du cercle écologiste (*).

Nous connaissons la suite du cours de l'histoire. L'EPR pressenti en Seine-Maritime ne se fera pas chez nous mais en Basse-Normandie, plus pour des raisons d'équilibre politique que des raisons purement techniques.

Aujourd'hui, la crainte renaît pour nous, convaincus que ce choix énergétique est mauvais.

A peine Nicolas Sarkozy annonce-t-il la construction d'un nouvel EPR qu'un groupe d'élus haut-normands se lance à la conquête de cette « manne financière » potentielle, pressés de ne pas la laisser s'échapper

cette fois-ci. Des représentants de tous les partis (UMP, Nouveau Centre, PS et PC) n'ont pas hésité à aller ensemble début décembre rencontrer Jean-louis Borloo pour plaider la cause dieppoise. Pourtant, est-ce représentatif de l'opinion des Français qui souhaitent à 60 % sortir de la logique nucléaire ?

Nous réaffirmons notre opposition au nucléaire. Le choix de l'EPR incarne :

- **les aberrations sociales et économiques.**

Aux quelques centaines d'emplois promis (hors construction) par l'implantation de l'EPR, nous opposons les 235 000 emplois créés en 2006 en Allemagne dans le secteur des énergies renouvelables. Le projet d'EPR coûtera 4 milliards d'euros au contribuable, autant d'argent qui ne sera pas investi dans les autres filières énergétiques.

- **la politique de l'autruche.** Il est surprenant de constater que ceux-là même qui s'apprêtent à défendre cette implantation sont aussi ceux qui refusent aujourd'hui de gérer l'aval de cette filière, à savoir les déchets radioactifs.

- **les risques environnementaux.** La technologie EPR, citée en exemple et promue dans le monde entier, a déjà du plomb dans l'aile.

- **les risques pour la santé.** On connaît les risques liés aux accidents, (cf la catastrophe

de Tchernobyl), mais on connaît moins les effets d'accumulation de rayons pour les habitants proches des centrales.

- **la dépendance énergétique.** Nous nous croyons indépendants avec nos centrales, mais la France importe 100 % de son uranium, dont 80 % viennent du Niger, un des pays les plus pauvres du monde, où les conditions d'extraction de ce minerai sont effroyables.

- **le mensonge.** Non le nucléaire n'est pas une énergie propre. D'une part, on apprend que les rejets de CO2 sont sous-estimés (rapport du Réseau de Transport d'Electricité et de l'ADEME), et d'autre part, les centrales ne peuvent répondre aux surconsommations en pic (liés à la demande en électricité pour le chauffage lors des grands froids par exemple). Pour cela, on les couple avec des centrales à charbon ou au gaz fortes émettrices de gaz à effets de serre.

Comment atteindre les objectifs européens des trois 20 % pour 2020, respecter en particulier le moins 20 % d'énergie, repris dans l'article 2 de la loi de Grenelle française ?

(*): dans l'accord signé Verts/PS pour les régionales 2004-2010, figure le rejet d'un EPR de 3ème génération.

2

Energies en Haute-Normandie : et pourtant, on peut en faire des choses !!!

- **La Seine-Maritime est le département français le plus intéressant dans le domaine de l'offshore avec 25 % du potentiel national** (Ademe). Dans le cadre du Plan national de développement des énergies renouvelables (lancé par le gouvernement à la mi-novembre 2008), le développement de l'éolien en mer notamment sera facilité, avec une simplification des procédures et la création d'une instance de concertation et de planification par façade maritime avec l'ensemble des parties prenantes. Cette disposition devrait être suivie avec attention en Normandie où plusieurs projets offshore sont en projet. Celui de Veulettes-sur-Mer conduit par Enertrag, (105 MW) avec 21 éoliennes, est le plus avancé.

- **Les collectivités pourront revendre leur électricité.** Sauf à monter des structures administratives complexes, avant les collectivités locales ne pouvaient revendre leur production à EDF. Désormais, elles vont pouvoir bénéficier des tarifs d'achat de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Ainsi, les bâtiments

publics tels que lycées, collèges, écoles, pourront être équipés de panneaux photovoltaïques.

- **50.000 m2 de panneaux photovoltaïques** - Habitat 76 veut devenir producteur d'électricité. Habitat 76 lance une étude visant à installer 50.000 m² de panneaux photovoltaïques sur son parc de logements sociaux en Seine-Maritime. Un programme qui est estimé à quelque 50M€ et que le premier bailleur du département compte lancer à partir de 2010. En collaboration avec l'Ademe, une étude est engagée pour valider la faisabilité technique et financière du projet auquel devrait être associée la Région Haute-Normandie dans le cadre de son programme de développement des énergies renouvelables. L'énergie électrique produite par les panneaux photovoltaïques est estimée à 5,5 millions de kWh par an.



Parc éolien off-shore à Copenhague - Suède. Là-bas 20 % de l'électricité vient du vent ...

Il ne faut que 6 mois à une turbine pour couvrir l'énergie dépensée à sa production

Sources : l'Agence Normande d'Informations - mail : ani@filfax.com

Hélène Flautre, députée européenne au chevet de l'estuaire

Le 2 octobre dernier Hélène Flautre, députée Verte européenne pour la Région Nord-Ouest, est venue au Havre rencontrer les associations et les habitants se mobilisant pour préserver l'estuaire de la Seine qui, rappelons-le, se trouve en zone de protection spéciale «Natura 2000» définie par l'Europe.

C'est pourquoi la députée européenne a rappelé que le projet Port 2000 avait été financé par l'Europe à hauteur de 25 % et surtout que cette subvention était conditionnée à la mise en place de mesures compensatoires environnementales obligatoires qui constituait un compromis au vu de la perte des espaces naturels.

Huit ans après le début des travaux et alors que l'aménagement de Port 2000 est effectif, les engagements n'ont pas été tenus :

- Fonctionnalité du reposoir de la dune. Il avait été décidé que le reposoir naturel ne soit pas détruit avant la fin de la construction du reposoir artificiel. Cet engagement n'ayant pas été tenu, les oiseaux ne se sont pas appropriés le nouveau reposoir.
- Réalisation du banc herbeux en amont du Pont de Normandie. Les travaux ont été interrompus en raison de la pollution des terres par les métaux lourds.
- Fermeture de la route de l'estuaire. Cette fermeture n'est effective que dans un sens alors même que la création de Port 2000 a entraîné une augmentation du trafic.
- Une zone de non-chasse de 375 ha en compensation de celle détruite par Port 2000 n'est toujours pas effective.

Puisque de tous ces engagements, aucun n'a été tenu par les promoteurs de Port 2000, notre députée européenne s'est saisie du dossier en interne du Conseil de l'Europe. Et ce travail a porté ses fruits puisque la Commission Européenne a interpellé la France en juin dernier en lui demandant qu'on lui fournisse les éléments détaillés et le calendrier d'exécution des différentes mesures prévues.

Quelles conséquences cela peut-il avoir? Si rien n'avance, les responsables seront sanctionnés par l'Europe (rétrocession possible des aides européennes, verse-



Hélène Flautre Députée européenne du Parti Vert en visite dans l'estuaire à l'automne en présence d'élus Verts et d'associatifs.

ment de pénalités par la France, etc). Suite à cette visite, le groupe des élus Verts a écrit au Préfet de Haute-Normandie (garant du suivi des opérations au sein du Conseil de l'Estuaire rassemblant les différents acteurs) pour connaître la réponse que ferait la France à la commission européenne. Une réponse a été faite en décembre, qui ne nous donne pas complète satisfaction.



Le 15 juin 2008, les associations écologistes, LPO en tête avaient organisé une manifestation dans l'estuaire. Les Verts se sont associés à cette journée qui fut une réussite.

L'estuaire de la Seine ne doit pas être une zone sinistrée

Hélène Flautre lors de cette rencontre n'était pas au bout de ses surprises car les associations ont exposé les projets industriels qui continuent de menacer la richesse de la biodiversité et aggravent la fragilité de l'estuaire de la Seine possédant déjà le triste record d'être le plus pollué d'Europe.

Que ce soit l'extension du grand canal, le creusement du chenal de Rouen, la construction d'une centrale à charbon, l'usine d'agro-carburant, la déchetterie industrielle et un peu plus loin un terminal méthanier ... autant d'exemples d'une stratégie économique et industrielle tournée vers le passé loin des objectifs environnementaux promus par l'Europe. La députée européenne a tenu à apporter son soutien aux habitants de l'estuaire ayant conscience que cette zone si l'on ne faisait rien risquait d'être définitivement écologiquement sinistrée.

Et au-delà de leur aspect environnemental, ces projets ont en commun d'être gourmands en subventions publiques, peu créateurs d'emplois. Ils ne peuvent être l'avenir ni du territoire havrais ni de la Haute-Normandie.

"Ce qui est sûr", a conclu Hélène Flautre, "c'est que rien de tout cela ne se fait au nom de l'Europe".

Un grand canal, mortifère pour la biodiversité

Le Port du Havre détient le triste record du plus mauvais report modal d'Europe: 85 % du trafic passe par la route, il n'existe qu'un seul accès ferré. Les tonnages arrivants sur Le Havre sont en hausse. Le trafic camions passerait de 10.000 à 18.000 camions/jour à la fin de

Profiter de la Seine toute proche pour évacuer les marchandises, c'est la solution d'avenir, avec le rail, pour éviter la hausse du nombre de camions sur nos routes. Sur la méthode, les avis divergent.

Le projet de grand canal



Michel Coletta lors d'une réunion au Havre entre les associations et les élus Verts, un front uni pour sauver l'estuaire. Au nord, on voit le canal de Tancarville qui peut servir de desserte fluviale, plutôt que de couper la réserve située à droite.

la décennie si des projets d'envergure ne sont pas prévus. Seule amélioration notable, la réactivation de la ligne de fret Motteville-Buchy (La Région a mis sur la table la plus grosse somme : 22 millions d'euros). Ce n'est pas vers le rail que les discussions se portent aujourd'hui mais vers la voie d'eau.

Première victoire: retrait d'une des centrales au charbon

« Force est de constater que nous ne sommes pas assez avancés au niveau industriel sur le captage du gaz carbonique ». C'est la raison officielle que vient d'avancer le président de POWEO pour annoncer l'abandon de son projet de centrale au charbon d'une puissance de 800 MW dans la zone industrielle du Havre. Il reprend ainsi exactement l'argumentation du «Collectif 2Cn2C» (1) contre les centrales thermiques à charbon dans l'estuaire de la Seine.

En effet, une centrale d'une puissance de 800 MW rejette environ 4 à 5 millions de tonnes de CO₂. Donc cela aurait eu pour effet d'augmenter notablement les rejets de CO₂ en Haute-Normandie qui sont déjà de 28 millions de tonnes par an (soit le plus fort taux par habitant en France).

Il reste néanmoins un second projet en lice: celui d'Endesa. Un autre projet est également dans les cartons à EDF. Notre région n'a pas besoin de ces centrales.

Les élus Verts continueront à s'opposer à ces projets qui font fi des orientations stratégiques prises dans le SRADT et le Plan Climat Régional. Ceux-ci préconisent de lutter contre les gaz à effet de serre et de favoriser les énergies renouvelables.

D'ailleurs les objectifs fixés par l'article 2 de la loi Grenelle, eux-

Le Grand Port Maritime du Havre a retenu comme solution une jonction fluviale entre le Canal de Tancarville et le canal maritime actuel, et c'est ce que son nouveau président, a rappelé à Véronique Bérégovoy et Michel Coletta, lors d'un rendez-vous en décembre.

Premier problème, le tracé envisagé passe très près des zones naturelles encore préservées. Que deviendront-elles si l'on grignote leurs pour-tours sans cesse ?

Ce projet de canal poussera surtout à une extension des entreprises toujours plus importante vers l'Est et donc une préemption de nouvelles surfaces (1).

Les Verts et nombre d'associations pensent que le canal de Tancarville déjà existant pourrait être mis à profit pour le report modal vers le fluvial. Il impliquerait le relèvement du pont Rouge de quelques mètres. Le port considère que pour des péniches portant 5 hauteurs de conteneurs, les ponts sont trop bas.

Toutefois, le même problème se poserait sur tout le parcours jusqu'à Paris qui comprend 33 ponts... Qui plus est, de tels convois n'existent pas dans les faits !

Les études d'impact ne peuvent se contenter d'étudier les seules conséquences du tracé choisi (2) mais devraient faire état d'un travail similaire sur d'autres tracés possibles ainsi que sur d'autres scénarii alternatifs au projet de Canal, afin de pouvoir décider en connaissance de cause.

(1) Sur 1 800 hectares de la zone industrielle appartenant au nouveau grand port maritime du Havre, il reste 1 300 hectares de disponibles, le projet de grand canal permettrait de «récupérer» une zone de 500 ha.

(2) Idem pour le Contournement Est de Rouen où un seul tracé et un seul scénario (celui du contournement pour répondre aux problèmes de congestion) ont été étudiés.



Le Havre : l'actuelle usine EDF fonctionnant ... au charbon

mêmes conformes aux objectifs européens pour 2020, sont:

- réduction de 20 % de la consommation d'énergie ,
- réduction de 20 % des rejets de gaz à effet de serre (CO₂, méthane...)
- utilisation de 20 % d'énergies renouvelables (éolien, biomasse,...).

(1) Collectif contre les nouvelles centrales à charbon : Bernard Lelievre : bc.lelievre@wanadoo.fr

Patrice Bonay (LPO) : "la dégradation de la faune et du nombre d'oiseaux en particulier est évidente dans l'estuaire "

Dans ce dossier, nous avons choisi de donner la parole à ceux qui se battent au quotidien pour que cet espace garde au maximum son caractère originel. C'est un pari courageux face aux autres acteurs du site qui ont une autre logique. Patrice Bonay de la Ligue de Protection des Oiseaux répond à nos questions.

Le Lien : Quelle est l'action de la LPO sur l'estuaire de Seine ?

Patrice Bonay : La LPO (1) organise des animations de sensibilisation dans l'estuaire de Seine notamment inscrites dans le calendrier de HNNE(2). En plus d'intervenir directement, elle soutient les associations de protection de l'environnement en lutte contre les aménagements destructeurs des espaces naturels de l'estuaire (SOS Estuaire, Ecologie pour le Havre) mais aussi la Maison de l'Estuaire gestionnaire de la réserve naturelle. Elle dénonce chaque année l'exploitation irraisonnée d'agriculteurs sur les terrains de la réserve naturelle et surtout des chasseurs qui n'hésitent pas à braconner dans la réserve sans entraîner une réaction conséquente des pouvoirs publics. Plus généralement la LPO a participé à toutes les étapes de l'élaboration du 2^e plan de gestion de l'estuaire (2007/2011) et participe aux réunions du comité de suivi de l'estuaire de Seine.

Le Lien : Avez-vous noté une dégradation de la faune ?

P.B. : La dégradation de la faune et du nombre d'oiseaux est évidente. Elle a pris une ampleur considérable depuis la construction de Port 2000 qui a détruit 1 000 ha. d'espaces riches pour les niches comme l'avocette élégante. Les populations d'oiseaux migrateurs ont diminué de manière très nette depuis 20 ans, notamment depuis la construction du pont de Normandie. Avant, ils se comptaient par centaines de milliers, aujourd'hui la population se rassemble vers l'ouest de l'estuaire sur une surface de vasière qui a diminué de 80 % ! On peut donc dire que les populations d'oiseaux ont subi la même diminution que la surface de la vasière.

C'est dramatique car ils ont besoin de vasières pour se nourrir et réussir leur migration. D'autres causes sont à déplorer : la chasse intensive dans près de 90 % de la surface terrestre de la réserve naturelle (204 gabions y sont déclarés officiellement) et les aménagements du port de Rouen (3/4 des

espaces naturels de l'estuaire) et le comblement des espaces naturels de l'estuaire au profit notamment de la roselière plus pauvre en biodiversité.

Enfin, les doléances des agriculteurs de l'estuaire sur les niveaux d'eau sont très inquiétantes car cela consiste à assécher davantage les prairies humides où stationnent des espèces rares de l'estuaire comme le râle



des genêts ou la barge rousse. Le préfet, pourtant garant de la biodiversité de l'estuaire, a laissé grande ouverte la porte à leurs revendications en soumettant les objectifs du plan de gestion (biodiversité des habitats et des espèces) aux contraintes des agriculteurs.

Le Lien : Pourquoi êtes-vous inquiets des projets prévus sur le port ?

P.B. : D'abord parce que ces projets sont nombreux et deuxièmement totalement en contradiction avec l'esprit du Grenelle de l'environnement sans parler du grenelle de l'estuaire. Parmi ces projets, le surcreusement du chenal de la Seine, il remettrait en circulation les sédiments polluants du chenal, appauvrirait les fonds et contribuerait à augmenter les taux de pollution en métaux lourds déjà impressionnant ; ce projet va entraîner, l'utilisation d'un dépôt sous-marin, à proximité de la principale vasière Nord.

Actuellement utilisé pour les boues de dragages, il va accueillir en surplus 5 millions de m³ de boues supplémentaires et contribuera à l'avancée du banc dit d'Amfard (25 à 50 m par an) pouvant entraîner



Patrice Bonay (à gauche) avec Alain Bougrain-Dubourg et Frédéric Malvaud .

l'assèchement de la vasière d'après les scientifiques de la réserve.

Le Lien : En quoi le projet de canal perturberait l'environnement ?

P.B. : Le grand canal s'il se réalise provoquera la destruction de près 600 hectares de zones humides remarquables classées ZNIEFF et ZICO (3) mais qui ne sont hélas pas englobés dans la ZPS (4) et la réserve naturelle, sous la pression du port autonome du Havre à l'époque du classement. Des espèces rares y nichent. Comment pourra-t-on parler de la défense du tigre de Sibérie ou de l'éléphant d'Afrique si nous acceptons un tel projet destructeur d'espèces rares chez nous ? La création de ce canal va en outre poser un problème hydraulique en coupant l'alimentation de la réserve naturelle des eaux douces des plateaux et de la mare plate. Plus globalement, ce sont des connexions hydrauliques "eau douce - eau salée" qui seront interrompues, par ce canal et c'est tout le milieu vivant qui va en souffrir par l'assèchement qu'il va provoquer. L'impact sur la circulation des espèces sera considérable.

La priorité du Grand Port Maritime du Havre est avant toute chose, la recherche ... de nouveaux terrains pour stocker l'arrivée de nouveaux conteneurs issus de port 2000 et la création d'usines nouvelles polluantes comme la centrale à charbon. Nous avons donc toutes les raisons de nous opposer à ces projets. C'est la survie même de l'estuaire qui est en jeu.

1) L.P.O. : 19, bd d'Orléans - 76 100 Rouen - mail: haute-normandie@lpo.fr - site : <http://haute-normandie.lpo.fr/> Tél : 02 35 03 08 26

2) Haute Normandie Nature Environnement - 71, bis av. Gustave Flaubert - 76 000 ROUEN - Tél : 02 32 08 41 32 - Mail : hnn@wanadoo.fr

3)ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique / et ZICO : Les Zones Importantes pour la Conservation sont des surfaces qui abritent des effectifs significatifs d'oiseaux.

4) ZPS : Zones de Protection Spéciale



Le projet : avec un coût estimé à 660M€, le terminal méthanier prévoit de traiter 9 milliards de m³ de gaz, soit un trafic annuel pour le port autonome de 7 millions de tonnes. Cette nouvelle installation aura la capacité d'accueillir les plus grands navires méthaniers de 270 000 m³. Gaz de Normandie (GdN) est constitué de 4 sociétés dont Poweo – encore eux - (34 %).

Les Verts et particulièrement leurs élus régionaux soutiennent les associations dans leur combat. Pourquoi vouloir investir pour augmenter nos capacités énergétiques traditionnelles ? Comme pour le projet de centrale à charbon, il est fort regrettable de voir se mobiliser les acteurs vers des énergies du passé. Ce projet ne figure nulle part dans les documents stratégiques élaborés collectivement (SRADT, Plan Climat - Energie).

Le nouveau marché de l'énergie

Ce projet est à l'image de l'évolution du marché de l'énergie, suite à son ouverture à la concurrence. Les opérateurs privés engagent des chantiers, sans concertation réelle avec la population locale et sans tenir compte d'une quelconque stratégie nationale voire européenne. Il y a 30 ans, le Port Autonome du Havre a construit un terminal pétrolier à Antifer. Ce port s'est avéré surdimensionné, seuls quelques super-tankers sont venus à Antifer. Idem, on justifie le terminal méthanier sur des hypothèses erronées : + 6 % de consommation de gaz par an ... alors qu'on est tous incité à diminuer nos consommations, autant arrêter les campagnes de com' de l'Ademe !

Quels sont les news depuis l'an passé (1) ?

Le débat public est clos depuis février 2008. Et Charles Beigbeder, président de Poweo en charge de l'interim de la direction de GdN, a annoncé en juillet dernier, la poursuite du projet du port méthanier, mais dit avoir entendu les craintes des opposants : « Nous avons déplacé le projet pour préserver l'accès à la plage et éviter un impact négatif sur le tourisme », les réservoirs géants quant à eux « seront implantés 600 m plus loin ».

Terminal méthanier d'Antifer : où est la sobriété énergétique ?

Les Verts se positionnent clairement contre le terminal. Si rien ne justifie l'implantation de ce terminal au niveau local et régional, rien ne le justifie non plus au niveau national.

Problème : cette hypothèse n'a pas été étudiée lors des débats. C'est pourquoi en septembre 2008, le maire de St-Jouin-Bruneval a déposé un recours devant le tribunal administratif.

La modalité elle-même du débat public est critiquable, diverses irrégularités ont été relevées. Et surtout, un seul type de projet a été envisagé sur ce site. Mais le processus suit actuellement son cours puisque l'étude d'impact a débuté pour observer le comportement des oiseaux aux abords du site. Il

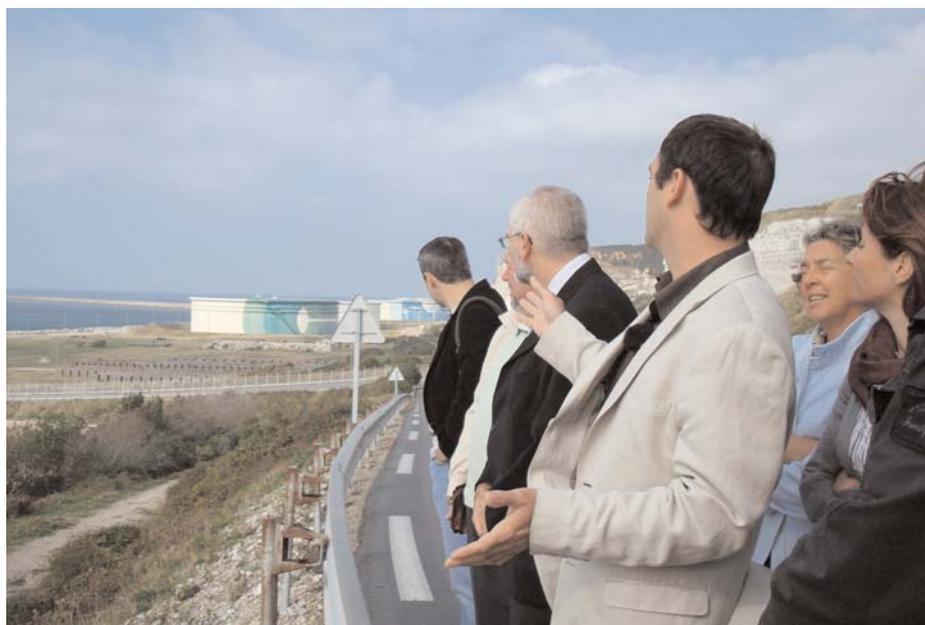
tiques qui tiennent la route « ce n'est pas un contre-projet au terminal méthanier, nous les aurions présentés de toute façon. Le contre-projet, c'est Gaz de Normandie ! », dit-il.

Le dossier de demande d'autorisation pour le terminal méthanier sera déposé par les exploitants à la fin de ce premier trimestre.

1) Voir Le Lien de 2008 p.12.

2) Nimby : not in my back yard ou en français, « pas dans mon jardin ».

6



François Auber, maire de St-Jouin-Bruneval reçoit les élus Verts sur le terrain du projet contesté.

faut rappeler que cet endroit est un lieu riche en avifaune (l'ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée).

L'opposition continue localement

Les associations ne se découragent pas pour autant. Au contraire, elles se regroupent : réunions publiques, manifestations où sont présents les pêcheurs, les surfeurs et autres associations locales. Ces riverains ne sont pas dans une démarche «nimby» (2) mais posent la question de la cohérence avec les enjeux locaux et nationaux.

A la mairie de St-Jouin-Bruneval, François Auber, le nouveau maire s'organise, il a été élu avec un mandat très clair : tout faire pour empêcher le projet. Il a présenté avec le maire d'Etretat, dix propositions touris-

- " Ecomotion " -

Beigbeder aime notre région. Il a aussi sur le feu une usine de biocarburant qui serait implantée sur ... le port du Havre!

Ecomotion, c'est son nom, pourrait livrer 75 000 tonnes / an de graisses animales aux raffineries voisines pour nous concocter un biocarburant d'un nouveau style en l'incorporant au carburant classique.

Bilan carbone (équation entre l'énergie produite et l'énergie utilisée) de l'opération pas top, car les huiles végétales nécessaires pour compléter les graisses animales viendront de l'autre bout du monde. Pas très logique tout ça !



Le Lien : Un élu Vert à la tête du Parc, c'est une bonne nouvelle ?

Jean-Pierre Girod : Le Parc est un outil d'aménagement du territoire. Il a dans ses prérogatives la préservation des milieux naturels et le maintien de la biodiversité. D'autre part, il a pour mission d'expérimenter et d'innover. C'est clairement un outil intéressant pour mener des politiques écologiques en adéquation avec les valeurs que je porte.

Le Lien : Quelle est la vocation du Parc Régional ?

JPG : Ce Parc étant proche de l'Estuaire de la Seine, nous devons veiller à la sauvegarde et à la restauration des zones humides, par exemple, en laissant les parcelles en pâtures pour lutter contre l'enrichissement, en taillant les arbres têtards (1). Nous enlevons la vase accumulée dans les plans d'eau. Quand un P.L.U. ou un S.C.O.T. (2) se profilent, nous émettons un avis qui tient compte des impératifs environnementaux comme la prise en compte du patrimoine paysager. Nous valorisons un urbanisme qui limitera les emprises au sol et évitera ainsi l'étalement urbain. Le Parc joue un rôle pédagogique pour une prise de conscience environnementale globale. Nous organisons des expositions, des visites, accueillons des écoles. Auprès des communes, nous jouons un rôle d'accompagnement de leurs projets qu'il faut renforcer.

Le Lien : Depuis votre arrivée, quelle plus value avez-vous pu apporter ?

JPG : Mon souhait est que l'ensemble des communes puisse se retrouver au sein du Parc sans parti pris. Le Parc doit être un outil

Un élu Vert à la tête du Parc Régional des Boucles de Seine Normande

Jean-Pierre GIROD, s'est investi dès le début de son mandat de conseiller régional pour la réussite du Parc Régional des Boucles de Seine Normande. Il a tout d'abord été membre du bureau puis premier vice-président. Depuis mai dernier, il a accédé à la présidence du Parc.

pour tous et pour toutes les communes. Je souhaite que le Parc soit véritablement à l'écoute des élus locaux. De la formation leur est proposée, pour que chaque élu(e) connaisse les rôles et les missions du Parc, et c'est nouveau.

Un pôle architecture existait déjà mais je souhaite que les dimensions énergie et urbanisme soient intégrées. Nous allons relancer aussi un Comité scientifique où des experts devront valider notre travail. J'ai impulsé la mise en place d'un comité économique et social local, dont la mission sera d'associer la société civile (les associations entre autres) à notre démarche.

Nous avons diffusé un questionnaire à l'ensemble des communes pour qu'elles fassent remonter ce qu'elles pensent du Parc. Un certain nombre de communes ont répondu et les remarques sont plutôt positives. A la question « Comment vous apparaît le Parc? » les trois réponses qui arrivent en tête sont : un accompagnateur, un outil, et un initiateur. Il en ressort pour 74 % des sondés que l'environnement y est bien protégé et surtout chose intéressante pour 77 %, le Parc contribue au développement économique. C'est un indice qui va nous guider pour continuer ; protéger n'est pas un frein, mais un atout !

Le Lien : Quelles sont les perspectives?

JPG : Nous devons renforcer notre communication et nos actions sur le terrain auprès des collectivités.



La Maison du Parc

Notre programme pour 2009 est tout tracé: la révision du Contrat de Parc autour de quatre axes : la biodiversité, l'éducation et la sensibilisation, proposer des aides à la décision, faire effet levier (le Parc accompagnera les collectivités, les habitants dans certaines actions). Pour exister un Parc régional doit avoir un plan de parc plus précis et une Charte plus ambitieuse. La «marque Parc» appartient au Ministère du Développement Durable et les conditions pour avoir le label se sont renforcées, pour maintenir un haut niveau d'exigence. Nous voulons avoir les moyens de réviser cette Charte. A l'unanimité, les différents composantes du Parc veulent entreprendre le travail nécessaire pour garder ce label pour notre Parc.

Un Parc naturel régional a pour missions :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel,
- l'aménagement du territoire,
- l'accueil, l'éducation et l'information,
- l'expérimentation. Le Parc contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et des méthodes d'actions,
- le développement économique et social, en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines. Les parcs régionaux sont donc des lieux habités à la différence des cœurs de parcs nationaux.

Un parc national est une portion de territoire qui est classée par décret à l'intérieur de laquelle la faune, la flore et le milieu naturel en général sont protégés de l'action de l'homme.

1) Arbre têtard : un arbre dont on a coupé le tronc (ou les branches maîtresses) à un niveau plus ou moins élevé pour provoquer le développement de rejets (repousses végétales) périodiquement coupés aux mêmes points de coupe. Ces arbres pompent beaucoup d'eau.

2) PLU : Plan Local d'Urbanisme

SCOT : Schéma de COhérence Territorial.

Contact : Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande - 76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit - Tél. 02 35 37 23 16 - Site : www.pnr-seine-normande.com

Les Verts et le budget 2009 de La Région

En plénière le lundi 8 décembre, les 7 élus Verts ont voté le budget. Un vote est la partie visible du mandat d'élu. En amont, un travail de longue haleine est nécessaire et consiste à porter des dossiers conformes à notre vision de la politique, à présenter des amendements, et au final à étudier des arbitrages avec l'ensemble de la composition d'une majorité.

Nous suivons régulièrement les commissions de travail qui portent sur l'ensemble des politiques de La Région, et de plus près un certain nombre d'entre elles comme le transport, l'agriculture (voir ci-contre), ... Quant aux politiques dont nous avons la responsabilité à travers les deux vice-présidences, elles sont détaillées ci-dessous.

Développement durable

L'augmentation des crédits alloués à la politique environnementale est à souligner : 11.2 M€ (soit +17 %) et à la politique d'aménagement du territoire (8.4 M€, et + 23 %, à périmètre constant). Nous sommes donc confiants sur l'objectif des 2 % de la masse budgétaire régionale d'ici la fin de la mandature (1).



Un Observatoire permanent de la biodiversité des habitats et des paysages va voir le jour en Haute-Normandie. Des actions nouvelles contribueront ainsi à préserver la biodiversité régionale, mais aussi la compétence désormais dévolue à La Région quant au classement des réserves naturelles. A suivre de près ...

- Aménagement du territoire

De très nombreux contrats de Pays et d'Agglomérations ont abouti. Ils permettent la mise en œuvre du Plan Climat Energie, cela se traduit concrètement par l'installation des Espaces Info Energie et la création de postes de conseillers en énergies partagées. Ces contrats de Pays engagent vers une meilleure prise en compte de l'environnement et même des milieux naturels. Cela peut favoriser également l'utilisation des transports collectifs. Au passage, rappelons les bénéfices de la création, par la loi Voynet de 1999, des pays et des agglomérations : davantage de solidarité entre espaces ruraux et espaces urbains. Ce succès s'est traduit par la création de 371 pays dont 14 en Haute-Normandie. On ne peut donc que s'étonner et s'inquiéter que le gouvernement propose de les supprimer. Mais sans doute, parce qu'ils fonctionnent...

- Environnement

Economies d'énergie : les actions régionales rencontrent une attente forte aussi bien pour les énergies renouvelables que pour des constructions collectives plus économes (20 % de crédits de paiement en plus). De plus, pour les opérations importantes, l'exigence d'un diagnostic énergétique permettra de cibler les opérations de

réhabilitations de façon plus efficace.

- **Observatoire de l'énergie** : nous souhaiterions vivement qu'il voit le jour, comme son inscription au budget le stipule tous les ans. Son utilité : connaître nos besoins réels, distinguer les gaspillages à résorber, identifier les ressources disponibles localement, rechercher l'autonomie, les complémentarités entre sources d'énergie pour disposer d'un diagnostic remis à jour.

- Enfin, **quelques innovations remarquables** pour 2009 : l'intervention de notre collectivité pour la réalisation de 130 km de pistes cyclables d'ici à 2011, le lancement du Plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux (PREDIS) donnant la primauté à la réutilisation et au recyclage.

- Et toujours **l'éducation à l'environnement** et le soutien aux manifestations environnementales (2).

Economie sociale et solidaire

Conséquence de son succès, le budget affecté à la politique d'Economie Sociale et Solidaire a augmenté. Pour 2009, un mil-

lions d'euros de crédits de paiement sont inscrits. Le but étant de transposer et étendre les principes qui la caractérisent à toujours plus de secteurs économiques.

Après les phases d'observation, de concertation et d'expérimentation est venu le temps de la généralisation.

- **Une nouveauté** : la création d'un fonds régional d'investissement solidaire qui pourra répondre aux besoins de créateurs qui ne reçoivent pas toujours un accueil approprié des établissements financiers qui défrayent aujourd'hui la chronique.

- **L'appel à projets Eco région solidaire 2008** a permis de faire émerger de nouveaux acteurs, de nouveaux types d'activités (voir la liste page 13). Il s'agit maintenant de les structurer en filière et de consolider les partenariats avec les secteurs dit classiques tels que le bâtiment, l'énergie, le tourisme qui constituent autant de promesses d'emplois sous-valorisés dans notre région.

ergie, le tourisme qui constituent autant de promesses d'emplois sous-valorisés dans notre région.

- **En 2009, l'ADRESS (3)** continuera à populariser les solutions portées par l'économie sociale et solidaire auprès des acteurs du développement local et des élus locaux. Elle pilotera un chantier d'importance destiné à écouter tous les acteurs économiques et sociaux pour mieux établir, dans le consensus le plus large possible, une **liste de critères destinés à mieux distinguer les entreprises à plus value sociale et sociétales** et qui peuvent justifier des aides bonifiées ou spécifiques.

(1) C'était l'objectif fixé en début de mandat dans le contrat liant Les Verts et le PS.

(2) Appel à projets 2009 - Projets associatifs Restauration et protection de la biodiversité y compris chantiers jeunes bénévoles. Soutien aux manifestations environnementales. Date limite : 30 septembre 09 - Dossier téléchargeable sur le site du groupe.

(3) Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire - 57, rue Victor Hugo - 76 000 Rouen - Tél: 02 35 72 12 12 - Site : www.adress-hn.org Mail : contact@adress-hn.org -

Agriculture : mettre enfin le paquet sur le développement du bio

Il faudra faire un effort considérable pour notre région afin qu'elle rattrape son retard avec 0,4 % de sa S.A.U. (Surface Agricole Utile) en bio, elle est en effet à la traîne. Les Haut-Normands paient aujourd'hui les conséquences d'années de soutien exclusif à un modèle agricole intensif et productiviste. Pourtant, les consommateurs font un autre choix, ils recherchent la qualité. Et comme ils sont désormais bien informés sur les risques sanitaires liés aux pesticides, ils veulent des aliments biologiques, seule vraie garantie du zéro produit chimique. Partout, la demande explose : les cantines qui souhaitent passer en bio, le rayon bio des magasins ignore la crise, les Amap (1) se multiplient, mais l'offre ne suit pas. Pour faire face, il est contradictoire d'importer soit d'autres régions ou pire, d'autres pays les denrées tant convoitées (70 % importées !). Nous devrions pouvoir produire sur notre sol ce que les Normands réclament.

Face à cela, l'objectif du Grenelle, d'atteindre 6 % de la S.A.U. en 2012 paraît bien ambitieux (la moyenne française actuelle est de 2 %). L'État doit enfin joindre les actes aux paroles et réorienter toutes ses politiques d'aides notamment via la P.A.C. (Politique Agricole Commune) pour privilégier le bio.

La 1ère conférence sur le bio était organisée en Préfecture en décembre, pour le lancement d'un Plan visant à rapprocher les acteurs et sortir de cette ornière. La Région a rappelé qu'elle prendrait sa place dans ce vaste chantier !

Jusqu'à présent étaient inscrits au budget un soutien au GRABHN (2) et l'aide au maintien des surfaces en herbe.

Bio : la dynamique est lancée

Quelles sont les nouveautés pour l'agriculture biologique dans le budget régional de 2009 ?

- une aide à la conversion des agriculteurs ;
 - le soutien à l'E'caux Centre, c'est un acquis important (voir plus loin).
- Les Verts souhaitent désormais que La Région porte plus fortement l'ambition d'aider l'agriculture biologique.

En commission économie-agriculture de La

Région, Claude Taleb a proposé que soient mises en place dans le courant de l'année d'autres aides directes :

- une aide au maintien,
- une prise en charge du coût de la certification,
- une action concrète sur le foncier par un soutien aux collectivités qui veulent développer l'agriculture en milieu urbain et péri-urbain
- un soutien direct aux installations, notamment en maraîchage bio, par un soutien affiché aux filières courtes (type AMAP).

Pourquoi est-ce si important ? L'agriculture biologique n'induisant pas de surcoût à la collectivité (dépollution des eaux, maladies liées aux pesticides,...), elle devrait même être bonifiée pour œuvre de salut public ! Que les choses soient claires, La Région ne peut à elle seule régler les difficultés du bio, mais elle peut y contribuer.

L'enseignement d'aujourd'hui fera les métiers de demain

Le développement de l'agriculture biologique passe aussi par l'émergence de nouvelles formations liées à la protection de l'environnement.

- Pays d'Avre-et-Iton : Dans le Sud de l'Eure, le lycée agricole de Chambray, présidé par Jean-Yves Guyomarch (conseiller régional Vert), enseigne entre autres sur quelques dizaines d'hectares les techniques de l'agriculture biologique et propose des formations sur la gestion et la protection de l'eau. La création du nouveau centre de ressources d'éducation à l'environnement contribue également à la mise en place de nouvelles politiques agricoles et environnementales.

- Au centre du Pays de Caux : Le projet d'E'caux Centre (3) est un concept audacieux et unique en France. Il se déclinera comme une plate-forme rassemblant en un même lieu des acteurs environnementaux autour de l'agriculture biologique et du commerce équitable.

Objectifs : Produire et consommer localement, relocaliser l'économie, retrouver des valeurs sociales et éducatives afin de protéger les générations futures.



Ce site de 5 hectares accueillera nombre d'activités : une pépinière d'entreprises, une centrale d'achat, une boutique alimentaire bio / équitable, une jardinerie bio, une ou deux maisons bioclimatiques ainsi que deux laboratoires "fabrication de pain bio" et "transformation lait / végétaux".

L'espace test maraîchage

Enfin, l'E'caux Centre proposera, et ce très prochainement, un modèle de formation encore inexistant en région pour répondre aux maraîchers qui souhaitent s'installer en bio. L'E'caux Centre sera une terre d'accueil pour de jeunes diplômés ou pour des salariés en congé de création. Il faut saluer le travail de Denis Langlois et de son équipe qui ont élaboré ce projet répondant bien à l'attente des consommateurs en manque de produits sains et d'autre part de jeunes pourtant volontaires mais qui se trouvaient désemparés pour affronter les premières années d'installation, sachant que le maraîchage biologique n'était pas enseigné sur notre secteur. Le métier de maraîcher est complexe (un nombre d'espèces important à gérer) et les compétences d'une exploitation s'acquièrent sur le long terme, et c'est encore plus difficile pour des jeunes non issus de ce milieu.

(1) AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne - <http://amaphn.free.fr/> pour avoir des détails sur le fonctionnement voir ce site régional référençant les Amap.

(2) Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie - BP 882 - 9, rue de la petite cité - 27008 - Evreux Cedex - Tel : 02 32 78 80 46 - contact@grabhn.fr <http://www.bio-normandie.org/>

(3) Contact de l'E'caux Centre : <http://ecauxcentre.over-blog.com/> et l'Aneth - Tour Jura - Rue de la Briqueterie - 76 190 Yvetot - Tél : 02.35.96.29.70





Energie : il est urgent de consommer moins et produire mieux !

Le «compromis» du paquet énergie-climat adopté par l'Europe, la convention cadre des Nations Unies pour le Changement climatique de Poznan, le titre 1 de la loi Grenelle contre le changement climatique avancent le même objectif.

C'est celui des « 3 X 20 » : diminuer de 20 % les émissions de G.E.S. (Gaz à Effet de Serre) en améliorant de 20 % l'efficacité

Renouvellement Urbain) doit, d'après la loi, permettre de financer ces rénovations ...

Or, les caisses sont vides, et rien ne montre que l'Etat ait la volonté de se donner les moyens de ses ambitions affichées. Alors que les programmes ANRU ne sont réalisés qu'à 50 %, 75 % des crédits prévus sont déjà consommés.

De plus, le Code de l'urbanisme n'a pas été modifié par des contraintes chiffrées d'efficacité énergétique obligatoire.

promouvoir les filières économiques qui travaillent dans le secteur de l'éco-construction et des EnR." , explique David Cormand, (notre photo) élu régional Vert.

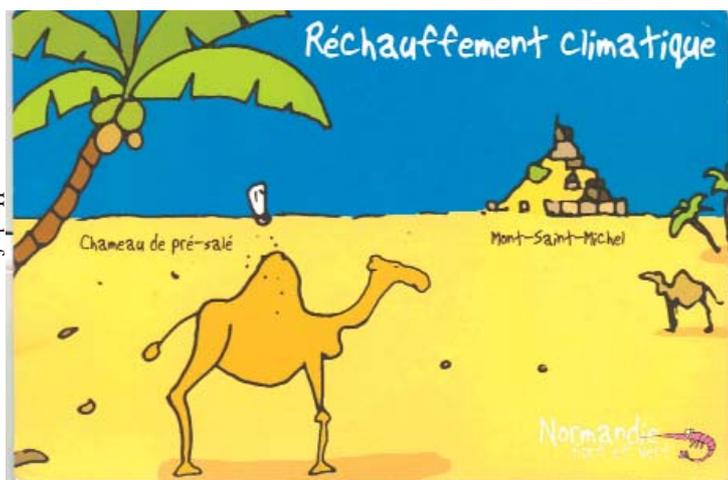
Les collectivités territoriales donneuses d'ordre pour les constructions en tant que maîtres d'œuvre et responsables des règles d'urbanisme doivent donner l'exemple et assumer une réorganisation de leurs territoires et de l'urbanisme afin de réduire l'empreinte énergétique de notre société. Consommer moins avec des bâtiments performants, «mixifier» les usages des quartiers, promouvoir les transports collectifs, limiter l'usage des véhicules individuels motorisés, voilà l'avenir. Cette conversion de l'urbanisme ne peut se réduire à un cadre « technique », « normatif », « légal ». Elle doit se décliner par une remise en question de la conception actuelle du développement urbain. En réalité, notre ambition urbanistique doit être de rentrer dans l'ère «post-carbone » en revisitant en profondeur l'organisation et l'aménagement des territoires.

Plan Régional Climat Energie

Les Verts au sein du Conseil Régional, ont été moteur du Plan Climat Energie, dont une des priorités est de conditionner les aides régionales à une augmentation de l'exigence en terme de performance énergétique avec le respect de la THPE (2). Plus qu'une contrainte, cette conversion est une opportunité économique aux effets sociaux et environnementaux positifs pour toutes et tous.

(1) EnR : Energies renouvelables

(2) THPE : Très Haute Performance Energétique.



Pourtant, le secteur de l'efficacité énergétique et de la production d'énergies renouvelables constitue un gisement d'emploi extraordinaire. Une étude de l'ADEME de juillet 2008, «Marchés et emplois liés à l'efficacité énergétique et aux EnR (1)» prévoit la création de 240 000 nouveaux emplois dans ces secteurs

énergétique et en augmentant de 20 % la part des énergies renouvelables dans la production énergétique d'ici 2020.

Hélas, l'ambition de ces objectifs est contredite à la fois par les dérogations accordées à certains états ainsi qu'à des secteurs économiques producteurs de GES ; mais aussi par le manque de moyens accordés pour mettre en œuvre ces objectifs.

Le Grenelle ne suffit pas

Concernant le Grenelle de l'environnement, la loi impose une consommation énergétique inférieure à 50 kwh / m² / an d'énergie primaire pour toutes les nouvelles constructions à partir de 2012 (2010 pour les bâtiments publics). La moyenne de cette consommation pour le bâti existant est aujourd'hui aux alentours de 250kwh/m²/an. Il est à noter que le lobby nucléaire, avec l'amendement Ollier, a su s'affranchir de cette exigence en autorisant une dérogation pour l'énergie électrique, la limite étant alors de 120kwh/m²/an.

Par ailleurs, la loi Grenelle prévoit un programme de rénovation du logement social existant dont la consommation est supérieure à 230kwh/m²/an. Dans ce cadre, l'ANRU (Agence National de

Renouvellement Urbain) doit, d'après la loi, permettre de financer ces rénovations ...

« A condition que chacune et chacun se mobilisent pour accompagner cette «conversion écologique » de la consommation et de la production énergétique.

Pour cela, il s'agit de financer dans des volumes suffisants la construction neuve et la rénovation, de prévoir des formations professionnelles dans ces différents secteurs, de



Les Colloques de l'AREHN

"Changement climatique : il est temps d'agir !"

Du 10 au 13 octobre 2008, au cœur du Salon Nature et Jardin, institutionnels et associations ont accueilli les visiteurs au Village du changement climatique, dans le cadre des 5e journées des pratiques du développement durable en Haute-Normandie organisée par l'AREHN. Le 10 octobre, un colloque a réuni une centaine de participants lors de tables rondes animées par Jean-Paul Thorez, directeur adjoint et il a été clos par une intervention «musclée» de **Michel Coletta**, Conseiller régional Vert et Président de l'AREHN.

Contact : Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN) : Cloître des Pénitents - 8, allée Daniel-Lavallée (48, rue Saint-Hilaire) - 76000 Rouen - tél. : 02.35.15.78.00 - mail : arehn@wanadoo.fr - <http://www.arehn.asso.fr/agence>

Les chantiers du Cap Fagnet jouent les «Second Life»

«**M**oi, mon boulot, c'est d'être le déclencheur ! D'être là, à un moment donné pour montrer aux gens abîmés par la vie, qu'ils ont des compétences, qu'ils peuvent trouver un intérêt à ce qu'ils font et se rendre compte qu'en plus cela correspond à une demande ! L'idéal étant ensuite qu'ils puissent trouver du travail ».

Et des projets François Charbonnier, il en a monté, de Tahiti à Paris, ...mais c'est sans doute sa ville natale, Fécamp, qui détient la palme de l'initiative solidaire.

Ces chantiers de restauration de bateaux représentent un nouveau départ pour certains habitants fragilisés par des difficultés.



François Charbonnier, président de l'AFDAM et Sandrine Tallec, charpentière de marine

Et quoi de plus symbolique que de restaurer des bateaux pour des Fécampoïses. L'histoire de la ville est très liée non seulement à la navigation à voile mais aussi à la construction puisque trois bateaux prestigieux à coque bois sont sortis de ses flans: La Belle Poule, l'Étoile et le Marité.

C'est avec la tante Fine que l'association l'A.F.D.A.M. (1), s'est rendue célèbre dans la région. Construit dans le Finistère en 1960, c'est un des derniers Dundee bâti en chêne de façon traditionnelle. Il a pêché la langouste le long des côtes de Mauritanie, puis le thon jusqu'en 1986. Jugé trop vieux, le bateau fut oublié.

12 000 heures de travail en feront un bateau aux normes de navigation nécessaires pour reprendre la mer en 1994 et emmener toute sorte de public.

Depuis, l'équipe se professionnalise à la fois techniquement mais aussi avec l'embauche d'un directeur, Michel Jeanne, éducateur. L'AFDAM restaure d'autres bateaux en accueillant à la fois des jeunes sortis du cadre scolaire à qui il faut redonner confiance en soi et l'envie d'apprendre, et d'autre part des adultes en insertion professionnelle.

En 2006, l'association AFDAM veut aller plus loin et valoriser son expérience de restauration navale bois en



passant du chantier d'insertion à un chantier naval commercial traditionnel. L'économie sociale et solidaire joue alors pleinement son rôle : un coup de pouce de départ, une expérimentation grandeur nature avant de pouvoir se lancer sur le marché, avec à la clé des emplois fixes. Pour l'instant, suite à l'appel à projet Eco-Région Solidaire, deux emplois ont été créés. Un troisième en janvier. Et pourquoi pas d'autres dans la foulée.

Un gros potentiel de clientèle se trouve non seulement dans notre région (aucun chantier naval bois entre Cherbourg et Dunkerque), mais aussi Outre Manche au sud de l'Angleterre. «Les bateaux peuvent être soit des bateaux de plaisance soit des bateaux de pêche dont la coque est en bois. On a déjà fait toutes sortes de réparations, charpente mais aussi métallerie», explique François Charbonnier. «Ce qui nous a beaucoup touché, c'est de voir des anciens dont les pères avaient travaillé sur les vieux gréements qui nous ont donné du temps, des conseils. S'inscrire dans l'histoire de la ville est une grande fierté pour les gens qui travaillent avec nous. Le renouveau du patrimoine maritime donne aussi un attrait touristique. La restauration des bateaux est d'ailleurs visible par tous car les coques sont mises au sec, proche d'un carrefour très passant. Le tourisme sera d'ailleurs le principal employeur dans nos communes du littoral. Voilà, mon nouveau projet, monter un restaurant d'application.»

François Charbonnier a toujours cette envie intacte de changer le monde et nos valeurs humaines. Et ça fait du bien !

Encore à Fécamp : un créneau porteur pour un bureau d'étude d'un genre nouveau

En 2004, suite à l'ouverture d'une plate-forme technologique à Fécamp dédiée aux énergies renouvelables, plusieurs chefs d'entreprises, responsables associatifs, élus se sont réunis au sein d'un groupe pluridisciplinaire. Leurs objectifs : promouvoir et développer toute activité écologiquement et socialement utile, dans les domaines de l'environnement et de l'énergie.

En 2006, grâce à trois opportunités : l'appel à projets Eco Région Solidaire, l'inauguration du parc éolien et la formation consacrée aux énergies renouvelables, il a été décidé de créer l'association I.D.E.E. (Initiatives pour le Développement de l'Efficacité Énergétique). Celle-ci a ouvert en 2007, l'Espace d'Information Énergie des Hautes Falaises.

Puis en 2008, I.D.E.E. a souhaité ancrer son engagement en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire en constituant une Société Coopérative d'Intérêt Collectif la 2^e en Haute-Normandie !

L'ambition de ce bureau d'études est de travailler en partenariat avec des collectivités, des artisans, des centres de formation, sur les énergies renouvelables et la maîtrise énergétique (études de faisabilité, audits énergétiques, simulations thermiques, optimisation de l'éclairage public, conseils en énergie...). Il contactera des bailleurs sociaux pour lutter contre la précarité énergétique (réduction des charges de chauffage).

Enfin, cette nouvelle SCIC envisage d'intervenir comme Assistants à Maîtrise d'Ouvrage pour les constructions à Très Haute Performance Énergétique voire à énergie positive, ainsi que l'accompagnement des collectivités à l'élaboration de leur Plan Climat Territorial ou de leur Bilan Carbone. Les autres bureaux d'études se positionnent peu sur ce créneau. La coopérative IDEE, ouverte depuis le 5 janvier 2009, devrait répondre à ce besoin.

- Coopérative IDEE - 3, rue St Nicolas - 76400 Fécamp / Site : www.idee.coop/
mail : contact@idee.coop / tel : 02.35.27.47.99.

1) AFDAM (Association Fécampoïse de Développement des Activités Maritimes) ISMM-AFDAM - 39, quai Bérigny - 76402 - Fécamp - 02.35.29.78.01 - mail : info@lesvoilesdel'espoir.org - site : <http://www.ismm-afd.com>

« 1001 légumes » et 1001 bonnes raisons d'avancer !



Frédéric Lamblin lors de la journée porte-ouverte sur le potager

Le potager conservatoire « 1001 légumes » faisait parti de l'appel à projet 2006. Et depuis quel succès : lors du week-end porte-ouverte de septembre dernier 1 750 visiteurs ont répondu présents pour venir découvrir un site rare utilisant la technique du potager en carré et les règles des cultures associées. Ce potager allie pédagogie, maintien d'espèces potagères et aussi esthétique car le lieu est très agréable à visiter. Viabilité économique aussi du projet car deux emplois temps plein ont été créés. Frédéric Lamblin, initiateur du projet répond à nos questions.

12

Trois questions à ...

Frédéric Lamblin : deux ans après !

1 - Quand on relit Le Lien de 2007, où vous présentiez votre projet, vous vous étiez donné trois missions : un lieu d'attraction touristique, un potager avec des semences anciennes, une production maraîchère avec vente directe aux paniers, ont-elles abouti en totalité ?

Oui, ces trois missions ont été remplies cette année. Le site touristique a accueilli 3 500 visiteurs en 4 mois, la production maraîchère permet de fournir 40 paniers hebdomadaires depuis juin et nous avons mis en culture près de 500 variétés de légumes dont une majorité peuvent être classées d'anciennes variétés.

2- Vous êtes ouverts depuis cet été, cela vous a-t-il semblé long et difficile pour aboutir ?

C'est une grande satisfaction de voir son projet se concrétiser. Le chemin parcouru ne m'a pas paru long même si, des fois, on a envie que ça avance plus vite... Mais la nature est un bon repère, c'est une école de la patience, on ne peut pas aller plus vite que les saisons ...

3- Avez-vous d'autres perspectives ?

Ce ne sont pas les projets qui manquent ! Récemment, nous avons établi un partenariat avec un rucher école. Nous sommes en train de réfléchir, avec le Comité d'Administration de l'association, aux perspectives de développement. La question centrale est : « Faut-il consolider ce que nous avons créé ou bien envisager dès maintenant de nouvelles activités créatrices d'emplois sachant que la demande existe ? ». Nous avons, par exemple, de nombreuses personnes sur la liste d'attente des paniers (explications sur le site internet).

Contact : Association Mille et un légumes : Le Potager de Beaufort - 7, rue des Forges - 27410 Beaufort - Tél. 02 32 46 02 54 - ou 06 84 67 93 21 - mail : info@1001legumes.com - <http://www.1001legumes.com>

Le Bois Raméal Fragmenté pour faire revivre les sols

L'association BRF 276, jeune pousse d'à peine 2 mois et lauréate de l'appel à projet Eco Région Solidaire 2008, veut promouvoir le Bois Raméal Fragmenté (BRF) en tant que matériau et en tant que technique culturale en Haute-Normandie.

Le BRF désigne des branches broyées d'un diamètre inférieur ou égal à 7 cm provenant d'arbres feuillus. Sous-produit agricole issu de la taille des haies, vergers et bandes boisées, il représente une part importante des déchets verts.

Selon une technique canadienne, le BRF peut être valorisé directement en agriculture, par épandage et / ou incorporation directe, sans compostage. L'agriculture doit enrichir le sol qu'elle cultive, alors que c'est souvent le contraire qu'on observe aujourd'hui.

Pour ce faire, la règle de base est de protéger et nourrir le sol, sur le modèle de ce que fait la forêt. Les bois raméaux fragmentés sont un matériau particulièrement adap-



té à ce double rôle de protection et de nutrition. Il permet même de redonner ses fonctions premières à des terres lavées et stérilisées par des années d'épandage de produits chimiques.

Le BRF recrée un sol de type forestier donc un sol vivant et redonne à la terre sa fonction nourricière. Cela permet aussi de remotiver la replantation de haies.

Dans un premier temps, cette association BRF 276, réalisera une étude sur la ressource et les publics concernés et intéressés par cette nouvelle valorisation des déchets verts.

Elle souhaite ensuite s'appuyer sur un réseau pour distribuer et promouvoir l'utilisation du BRF tant chez les particuliers que chez les professionnels et collectivités locales.

Contacts :

BRF 276 - 6 rue des Colibris - 76690 Notre Dame de Bondeville
Catherine Champagneur, Présidente
Christophe Fontaine (06 20 64 19 58) et
Robin Letellier (06 30 95 10 70) porteurs du projet - e-mail : BRF276@free.fr site <http://brf276.free.fr>
En construction mais avec déjà pas mal d'info sur le BRF (liens, vidéos, témoignages...).

Les lauréats de l'Appel à projet Eco Région Solidaire 2008

Les 11 projets lauréats de l'appel à projet 2008 se partagent un soutien de 230 203 € pour une première phase d'études de faisabilité. Les investissements nécessaires à des expérimentations grandeur nature pouvant être ensuite mobilisés au vu des résultats des études.

- **Centre social Caravelles** (Bellencombre) : services à la personne axés sur des travaux d'entretien et de petites réparations en milieu rural.

- **Le Panier Rislois** (Pont-Audemer) : maraîchage biologique avec chantier éducatif pour les jeunes sans emploi.

- **Association du Four à pain et du Musée du sabot** (La Haye de Routot) : activités de découverte de l'ortie et des plantes sauvages de la région ("Maison de l'ortie", parcours botanique, vente par correspondance...).

- **TRI / SIC environnement** (Barentin) : collecte, compactage et envoi en filière de valorisation de déchets papier, plastique, polystyrène, carton sur les agglomérations d'Elbeuf et de Dieppe.

- **La compagnie des bidulistes** (Fécamp) : création d'une déchetterie à vocation artistique (création d'objets) et environnementale (sensibilisation à l'écologie).

- **Association Histoires de Voir en Haute-Normandie** (Mont Saint Aignan) : développement, soutien et aide à la diffusion de films documentaires dans la région (organisation d'animations et de projections).

- **Association Renouvelab** (Mont Saint Aignan) : conception et réalisation technique de projets innovants dans le domaine des énergies renouvelables (ex. : industrialisation et commercialisation de bornes solaires pour vélos à assistance électrique).

- **Association Les Can'Arts du Cardonnet** (Fleury-sur-Andelle) : animations culturelles et touristiques autour d'une exploitation tournée vers l'agritourisme.

- **Ferme biologique - Charles Hervé Gruyer** (Le Bec Hellouin) : création d'une filière plantes aromatiques et médicinales bio.

- **Association Solidarité Plus** (Rouen) : atelier coopératif de création vestimentaire et de confection sur-mesure.

- Enfin, l'**Association BRF 276** (Notre-Dame-de-Bondeville) - voir ci-contre.

Renault :

les salariés paient le manque d'anticipation des dirigeants

L'irruption des salariés de Renault dans l'hémicycle régional le 8 décembre dernier a souligné l'urgence d'une intervention publique.

Pour éviter la catastrophe, les constructeurs automobiles européens, Renault en tête, sollicitent aujourd'hui des montants d'aides publiques astronomiques (50 milliards d'euros !).

Les Verts haut-normands n'acceptent pas que les salariés de Sandouville et Cléon paient par le chômage technique et les pertes d'emploi l'imprévoyance des dirigeants de leurs entreprises. Ils ne sont pas pour autant disposés à donner un blanc seing ou un chèque en blanc à ces dirigeants, sans plus d'explication..

En 2007, ceux-ci s'étaient distingués en lançant leur nouveau 4 X 4 le jour du lancement du Grenelle de l'environnement. Ils n'ont ensuite pas vu venir la chute vertigineuse des ventes aux USA et en Europe.

Comment ceux-ci ont-ils pu à ce point persévérer à produire des véhicules puissants, gourmands en carburant, gros émetteurs de gaz à effet de serre ? Est-il vrai que les retards de recherche dans les véhicules de l'avenir sont tels que si dans cinq ans nos villes et agglomérations réserveraient le droit de circuler aux véhicules hybrides ou très faiblement émetteurs de gaz à effet de serre, on n'y verrait plus que des véhicules produits par les constructeurs d'extrême orient ?

Envisagent-ils, à l'instar de ce qu'ont dû accepter les constructeurs américains en échange des aides d'Etat, de suspendre le

versement de dividendes à leurs actionnaires ou souhaitent-ils faire porter tout le poids des réductions d'activité aux seuls salariés ?

Une commission d'évaluation et de suivi de l'industrie automobile régionale a été constituée afin d'entendre les avis des dirigeants de l'entreprise, des salariés, des chercheurs concernés.

Les Verts, qui y auront un représentant, détermineront leur position finale au vu des réponses à ces questions.



Manifestation des salariés de Renault Sandouville le 8 novembre au Havre.

Pascal Collé

13

Plan de relance ?

Chacun pressent et redoute pour 2009 l'onde de choc économique et sociale consécutive à la crise financière. La Région a décidé de mobiliser ses ressources et 50 millions d'euros pour faire un effet de levier sur l'économie régionale.

Les élus Verts se sont associés à ce plan dès lors qu'il prend en compte la nécessité de cibler «l'économie verte» : les chantiers de rénovation et construction «basse consommation», les transports en commun, les PME / PMI, et l'économie solidaire.

Gros malaise dans le fret ferroviaire

Pour mieux appréhender le malaise des personnels du rail, le groupe des élus Verts a rencontré des représentants de la CGT-rail, branche fret. Oui, ces délégués sont inquiets pour leur avenir. Et il y a de quoi. Au lieu de mettre le paquet sur le fret ferroviaire, transport propre par excellence, on privatise cette branche. Ce qui a pour conséquence de couper les secteurs moins rentables dans l'immédiat, pour se concentrer sur les grandes lignes et les trains entiers. En effet, avant on regroupait les marchandises venant d'un peu partout sur le territoire dans une gare avant de les faire transiter. Cela n'est plus possible. Et on constate les fermetures de gares, les pertes

d'emplois et une politique dictée par le volume et non la valeur ajoutée d'un savoir-faire SNCF. Même sur les sites «maison», il est fait recours aux camions pour aller d'un point à un autre.

Les élus Verts ne peuvent que s'associer aux revendications des salariés fiers de leur savoir-faire. Malheureusement, La Région compétente pour le trafic usagers n'a pas la main pour le fret. Sur cette question, le gouvernement marche sur la tête en choisissant une politique de court terme. Nous connaissons les impacts des transports par camions sur le réchauffement climatique. Les nouvelles sont même plus alarmantes que prévu sur l'état de la banquise.

La mangrove congolaise : un éco-système exceptionnel à préserver



L'AREHN (1) a construit un programme de partenariat nord/sud tout à fait exceptionnel sur la reconquête d'une mangrove (2) urbaine dégradée au nord de la ville de Pointe Noire (900 000 habitants) en République du Congo. Les subventions régionales (micro-projets) et de la Communauté d'Agglomération Seine Eure (Agenda 21/solidarité internationale) ont favorisé une coopération active avec Renatura, association installée en Afrique centrale. Véronique Jullien-Mitsieno, conseillère régionale et administratrice de l'AREHN, a assuré le suivi de ce programme. Renatura assure, depuis plusieurs années, un programme scientifique de protection des tortues marines et a adhéré au projet de restauration de la mangrove urbaine. L'axe retenu était sur l'exemplarité (replantation d'arbres, nettoyage du site) et la pédagogie. Ainsi de nombreux enfants de la ville ont pu découvrir ce milieu naturel en comprenant «à quoi sert une mangrove»? Les actions prévues se déclinaient autour des thèmes environnementaux sans oublier l'aspect socio-économique à l'échelle d'un quartier.

Budget de l'opération

- La Région : 6 000 euros via le micro-crédit
- La Communauté d'Agglomération Seine Eure : 3 000 euros, dans le cadre de l'Agenda 21 au sein du volet solidarité internationale. Ainsi les établissements du territoire pourront continuer un travail sur ce thème., mais aussi tous les établissements de la région.

Malheureusement, comme dans de nombreux endroits du monde, la mer est le dernier maillon de la chaîne où l'on retrouve un condensé des pollutions. En Afrique, le bois des palétuviers est utilisé comme bois de chauffe. L'ensemble de ces paysages est grandement menacé alors que la mangrove joue un rôle essentiel : habitat pour une faune variée, lutte contre l'érosion, réserve halieutique (3) et espace touristique.

Concrètement, les enfants et ados ont menés des chantiers de replantation de palétuviers et de nettoyage des berges.

Parallèlement à la sensibilisation au développement durable, des espaces bibliothèque ont été aménagés dans plusieurs écoles de la ville pour accueillir des centaines de livres. Localement, toutes ces activités ont été valorisées sous forme de grands panneaux pédagogiques sur la mangrove et la gestion locale des déchets ainsi que par l'écriture de bandes dessinées relatives à la sauvegarde des tortues marines et un conte sur la mangrove (textes et dessins créés par de jeunes congolais). Un calendrier illustré avec dessins et photos, couvrant trois années relate toute cette opération. Sa distribution et sa vente serviront pour pérenniser les emplois d'animateurs locaux. Cet outil permettra également de développer la coopération avec la Haute-Normandie autour des patrimoines naturels menacés ou dégradés et d'expliquer les fondements de la biodiversité... Au Nord et au Sud...

(1) Agence Régionale de Haute-Normandie
Cloître des Pénitents - 8, allée Daniel Lavallée
- Rouen (02 35 15 78 02)
<http://www.arehn.asso.fr/>

(2) Mangrove : forme de végétation de certains littoraux à côte basse en zone tropicale. C'est une forêt dont les arbres vivent les pieds dans l'eau de mer. Leur constitution est donc spécifique (respiration et alimentation adaptées) à l'eau salée. Elle favorise le maintien des massifs coralliens.

(3) Halieutique : science de l'exploitation des ressources vivantes aquatiques.

Micro-projets : la marche à suivre

Vous souhaitez déposer un dossier de micro-projets à La Région, dans le cadre de la politique de coopération décentralisée, vous pouvez télécharger le cahier des charges et le dossier de candidature sur notre site <http://hncrverts.free.fr/>.

L'édition 2009 de l'appel à projet régional pour le fonds d'aide aux micro-projets est à retourner à La Région avant le 13 février 2009.



Véronique Jullien-Mitsieno, conseillère régionale avec les jeunes travaillant sur le projet.

La Semaine de la Solidarité Internationale et les problématiques urbaines

Pour l'édition 2008 du Forum qui ouvre chaque année cette manifestation en Haute-Normandie, les objectifs étaient de travailler sur une thématique nouvelle, la rénovation urbaine et servir de tremplin à une jeune association.

Carte blanche a été donnée à Afrikafirst qui regroupe des architectes, des professeurs, des éducateurs, des journalistes... souvent originaires des pays du Sud. Cette association soutient les porteurs de projets sur les territoires urbains d'Afrique, tout en mettant l'accent sur la dimension culturelle et en développant une démarche d'éducation au développement ici.

L'action phare en cours : Renov'Afrika, un concours de rénovation urbaine lancé auprès des villes d'Afrique pour 2010. Ce sujet a été débattu devant un hémicycle comble et diversifié (responsables et bénévoles associatifs, élus et citoyens).

Un succès au vu du nombre de contacts établis par l'association à l'issue des débats...

Plus d'informations : www.afrikafirst.org

Un projet commun Haute-Normandie - Petite Kabylie

Mieux comprendre les incidences climatiques sur les fleuves, la Soummam et la Seine

Le projet de coopération décentralisée avec la région (Willaya) de Bejaia en Algérie avance et plus particulièrement celui de la vallée de la Soummam, où les enjeux sociaux, environnementaux et économiques sont importants.

La Région soutient le projet portant sur la gestion de la ressource en eau de la vallée de la Soummam des universités de Bejaia, de Rouen et du Havre qui rassemble scientifiques (hydrologie, microbiologie, études des sédiments, cartographie...), économistes et géographes.

L'un des chercheurs impliqué dans le projet explique « Il s'agit de faire un diagnostic de la qualité de l'eau de la Soummam et de proposer des solutions techniques à même de la protéger ou de la réhabiliter ».

En effet, les objectifs affichés par le projet sont d'évaluer différents critères :

- les effets du changement climatique et l'impact des activités humaines sur l'évolution de la ressource ;
- la quantité et la qualité des eaux ;
- l'intérêt socio-économique de la ressource en eau pour cette région et de proposer des outils pour une meilleure gestion (la prévention des crues et de l'érosion, la gestion des nappes souterraines, de l'urbanisation et de l'envasement des plages et du port, potentialité de navigation ...).

Le lancement officiel a eu lieu à la fin du mois d'octobre par un colloque organisé à Bejaia. Claude Taleb, vice-président en charge de la coopération décentralisée, y participait. « Lors de ces 4 jours, j'ai pu mesurer, l'importance qu'accordent enseignants, chercheurs, étudiants et responsables locaux, à la concrétisation de ce projet. J'ai été impressionné par l'esprit de coopération caractéristique au monde de la recherche et de l'Université au-delà des deux rives de la Méditerranée. J'ai parlé avec des étudiants et des étudiantes accueillants, curieux, mobilisés par les enjeux de la crise écologique planétaire. Nous avons évoqué l'urgence et les difficultés des défis qu'il faut relever : la connaissance, l'éducation à l'en-



Claude Taleb au milieu des étudiants et chercheurs algériens

vironnement, les besoins de formation, la coopération entre les communes, l'action des habitants et des acteurs socio-économiques concernés. »

L'assemblée populaire communale (le conseil municipal) de la commune de Tazmalt a offert un olivier à la délégation. Il symbolisera les relations d'amitié entre la Haute-Normandie et la Petite Kabylie.



europe écologie

élections européennes, 7 juin 2009

7 juin 2009, nous nous retrouverons devant les urnes pour élire nos députés européens. Nous fonctionnons en euro-régions et faisons partie de la région Nord-Ouest, et Hélène Flautre sera notre candidate.

Extraits du texte d'orientation des Verts adopté au Congrès de Lille le 6 décembre 2008

« Alors que se poursuit une recomposition politique d'ensemble, les Verts ont fait le choix pour les élections européennes du rassemblement de toute la mouvance écologiste se réclamant de l'antilibéralisme et de l'antiproductivisme, de l'écologie associative, de l'écologie de mouvement et de celles qui dans les institutions transforment les politiques publiques. Nous voulons créer des convergences avec tous, celles et ceux qui sur le terrain dans les combats de chaque jour qu'ils soient environnementaux, sociaux ou sociétaux, créent et inventent le monde de demain, les nouvelles manières

Elections européennes : rassembler l'écologie pour transformer la société

de vivre et de travailler.

Le rassemblement de José Bové aux proches de Nicolas Hulot est le premier pas important de cette volonté de rompre avec le modèle libéral et productiviste actuel.

Parce que notre projet est global, nous faisons de l'Europe un échelon central de la transformation que nous appelons de nos vœux. Les Verts participeront donc avec des militants de la mouvance écologiste, et leurs partenaires régionalistes, aux listes Europe Ecologie, dans le cadre du Parti Vert Européen. Comme le décline le manifeste du rassemblement des écolos, il s'agit de changer d'ère dans un nouveau projet de civilisation.

En France, Les Verts prendront toute leur place dans ce rassemblement. Ils proposeront la mise en place de comités locaux du rassemblement aptes à l'incarner sur le terrain et dans la société. Riche de sa diversité, ce projet devra poursuivre sa volonté de s'élargir à l'ensemble de la mouvance écologiste : défenseurs de la biodiversité, altermondialistes, militants de l'éducation popu-

laire, décroissants, défenseurs des droits humains. Il devra de même chercher des rapprochements avec le mouvement syndical. »

L'urgence est là, omniprésente, visible de tous ! L'Europe est le seul espace politique à la hauteur des enjeux, investissons-le, car l'Europe sera ce que nous en ferons ! Parce qu'une situation exceptionnelle appelle une mobilisation et un rassemblement exceptionnels, faisons nôtre Le Manifeste d'Europe Écologie, signons l'appel au Rassemblement et rejoignons le réseau social pour être régulièrement informé-e-s et agir.

Vous aussi vous pouvez rejoindre le Rassemblement des écologistes pour les Européennes, allez sur le site : <http://www.europeecologie.fr/>

En Haute-Normandie, des groupes locaux du Rassemblement sont constitués, pour voir leurs coordonnées, allez sur le site d'Europe écologie et en haut à droite cliquer sur "Créer ou rejoindre un groupe".

*Nos élus dans le vent
vous souhaitent
une bonne année 2009*



Véronique Bérégovoy *veronique.beregovoy@cr-haute-normandie.fr*
Présidente du groupe des élus Verts - Conseillère régionale déléguée
au Logement. Commission Enseignement.



Michel Coletta *michel.coletta@univ-lehavre.fr*
Conseiller régional délégué Eco-responsabilité, Président de
l'A.R.E.H.N. Commissions Finances et Appels d'offres.



David Cormand *david.cormand@wanadoo.fr*
Vice-pdt de la Commission Culture, sport, santé, jeunesse.



Jean-Pierre Girod *jean-pierre.girod@cr-haute-normandie.fr*
Vice-Pdt en charge de l'Environnement et des Politiques
territoriales - Commission Transports . Pdt du PNRBSN.



Jean-Yves Guyomarch *jeanguyo@tele2.fr*
Président de la Commission Développement Durable



Véronique Jullien *vejullien@wanadoo.fr*
Commission Formation professionnelle et Apprentissages.



Claude Taleb *claudetaleb@cr-haute-normandie.fr*
Vice-président en charge de l'Economie Sociale et Solidaire et de la
Coopération Décentralisée - Commission Action économique.



- Le Lien - 2009

Supplément annuel au bulletin de liaison
du **Groupe des élus Verts à la Région
Haute-Normandie.**

Directrice de publication :
Véronique Bérégovoy

Photos (sauf mention)
rédaction et mise en page :

Marie Mabile

Vous voulez en savoir plus sur les thèmes
abordés, contactez Stéphanie Cabantous
ou Marie Mabile, attachées de Groupe
des élus Verts à la Région :

12, av. Aristide Briand
76 000 Rouen - 02.35.89.01.75
Fax: 02.35.70.98.02

mail du groupe : verts.crhn@wanadoo.fr
mail du journal : lelien.verts@wanadoo.fr

**Retrouvez sur notre site
<http://hncrverts.free.fr>
les communiqués, les dossiers,
les interventions des élus ...**

16

Imprimé sur papier recyclé



Pour garder le contact avec les élus régionaux Verts hauts-normands recevez :

Le Lien bi-trimestriel et/ou La lettre électronique (suivi des commissions permanentes) OU
 Je souhaite être mis en contact avec le Parti Les Verts Je ne souhaite plus recevoir votre bulletin.

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : **Renvoyer à : Groupe des élus Verts - 12, av. Aristide Briand - 76 000 - Rouen**